ADDITIF AUX REGLES DE SELECTION

Patinage Artistique
Danse sur Glace

Saison 2026/2027

Compétitions concernées par cet additif :

PATINAGE ARTISTIQUE ET DANSE SUR GLACE

Table des matières

I - LES MASTERS....3

II - CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITES....5

III - COMPETITIONS INTERNATIONALES....7

IV - GRAND PRIX JUNIOR....12

V - GRAND-PRIX SENIOR....15

VI - CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR....16

VII - CHAMPIONNATS D'EUROPE....18

VIII - CHAMPIONNATS DU MONDE....20

IX – UNIVERSIADES....22

X – FOJE....24

I - LES MASTERS

Objectif :

La participation aux MASTER'S est **obligatoire**, sauf dérogation exceptionnelle délivrée par le DTN. Cette compétition concerne la catégorie SENIOR.

Dates : Du 27 au 29 aout 2026 **à LOUVIERS.**

Critères d'âges :

✓ *Être âgé de 19 ans minimum au 1er juillet 2026 ;*

Conditions et Critères de Participation :

➢ **En PATINAGE ARTISTIQUE :**

✓ Être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau dans les catégories « Relève », « Senior » ou « Elite » au 1er juillet 2026.

ou

✓ Les athlètes sélectionnés et remplaçants aux Grand-Prix Senior de la saison en cours ou en cas d'annulation de la série des GP, les athlètes identifiés pour participer aux GP ;

ou

✓ Les athlètes (ou un des deux partenaires en couple) ayant participé dans la discipline concernée soit :

- à un Grand-Prix Junior ou Senior en 2025
- aux championnats de France Elite 2025/2026
- aux championnats de France Elite 2024/2025 si blessure validée par le médecin fédéral en 2025/2026

et

✓ Avoir la médaille Or pour les individuels.

Les quotas restants seront attribués en fonction du FRENCH RANKING général du début de saison 2026/2027, catégorie par catégorie, par ordre décroissant de classement.

Pour tout patineur ou couple n'ayant pu réaliser des compétitions leur permettant d'être classé au FRENCH RANKING, envoyer à la DTN des vidéos des deux programmes présentés en deux parties au plus tard une semaine avant la date limite d'inscription.

Les couples constitués d'une patineuse ou d'un patineur étranger doivent être en possession du « Clearance certificate » délivré par l'ISU à la date limite d'inscription.

Si la clearance n'a pas pu être présentée mais que le dossier est en cours d'instruction, le couple a la possibilité de participer à la compétition hors classement si le pays concerné a donné son autorisation de participation.

➢ **En DANSE SUR GLACE : <u>Pour la catégorie SENIOR :</u>**

✓ Être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau dans les catégories « Relève », « Senior » ou «Elite» au 1er juillet 2026.

ou

✓ Les athlètes sélectionnés et remplaçants aux Grand-Prix Senior ou, dans le cas de l'annulation de la série des GP, les athlètes identifiés pour participer aux GP.

ou

✓ Un des deux partenaires ayant participé soit :

- à un Grand-Prix Junior ou Senior en 2025
- aux championnats de France Elite 2025/2026
- aux championnats de France Elite 2024/2025 si blessure validée par le médecin fédéral en 2025/2026

Les quotas restants seront attribués en fonction du FRENCH RANKING Senior de la fin de saison 2025/2026 (puis du French Ranking Junior pour les couples qui montent Senior) par ordre décroissant de classement.

Pour tout couple n'ayant pu réaliser des compétitions leur permettant d'être classé au FRENCH RANKING, envoyer à la DTN des vidéos des deux programmes présentés en deux parties au plus tard une semaine avant la date limite d'inscription.

<u>Les couples constitués d'une patineuse ou d'un patineur étranger doivent être en possession du « Clearance certificate » délivré par l'ISU à la date limite d'inscription.</u>

<u>Si la clearance n'a pas pu être présentée mais que le dossier est en cours d'instruction, le couple a la possibilité de participer à la compétition hors classement si le pays concerné a donné son autorisation de participation.</u>

<u>Quotas maximums par catégorie pour la saison 2026 / 2027</u>

Patinage Artistique	Femmes	6
	Hommes	18
	Couples	8
Danse sur Glace	Couples	10

<u>Ordre de Passage</u>

- Pour le programme court ou la danse rythmique, l'ordre de passage se fait en ordre inverse du ISU WORLD STANDING (WS) mis à jour au 26/08/2026

- Pour ceux qui ne seraient pas classés au WS, en ordre inverse du FRENCH RANKING général du début de saison saison 2026/2027 pour le patinage artistique et en ordre inverse du French Ranking de la fin de saison 2025/2026 catégorie par catégorie en danse sur glace (senior puis junior)

- Pour les programmes libres ou danses libres, l'ordre de passage se fait en ordre inverse du résultat du programme court ou la danse rythmique.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

II - CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITES

Dates : Du 17 au 20 décembre 2026 à Briançon.

Critères de Participation :

✓ *Être âgé de 15 ans minimum au 1er juillet 2026 ;*

✓ *Sont sélectionné(e)s d'office les athlètes titulaires et remplaçants aux Grand-Prix Sénior de la saison en cours ou, dans le cas de l'annulation de la série des GP, les athlètes identifiés pour participer aux GP ;*

Les places restantes seront attribuées aux patineur(se)s ayant réalisé le meilleur score technique **combiné (CTES)** lors des compétitions Junior ou Senior suivantes :

- A la coupe de l'ouverture 2026 (Patinage artistique)
- A la coupe d'automne 2026 (Patinage artistique et Danse sur glace)
- Aux Masters 2026 ;
- Lors des compétitions internationales inscrites au calendrier ISU jusqu'au 6 décembre 2026 inclus ;

Les quotas maximums pour les Championnats de FRANCE Elite et scores minimums sont fixés par le tableau ci-après

		Quotas	Score Technique Combiné Minimum (CTES)
Patinage Artistique	Hommes	**12**	**75 points**
	Femmes	**6**	**67 points**
	Couples	**8**	**67 points**
Danse sur glace	Couples	**10**	**76 points**

✓ *6 quotas maximum sont réservés aux patineurs juniors artistiques individuels et 4 quotas maximum pour les couple juniors, âgés de 15 ans minimum au 1er juillet 2026*

Les places seront attribuées aux patineur(se)s, couples ayant réalisé le meilleur score technique **combiné (CTES)** lors des compétitions Junior suivantes :

- A la coupe de l'ouverture 2026 (Patinage artistique)
- A la coupe d'automne 2026 (Patinage artistique et Danse sur glace)
- Aux Grand-Prix Junior 2026
- Lors des compétitions internationales inscrites au calendrier ISU jusqu'au 6 décembre 2026 inclus ;

Les quotas maximums pour les patineurs junior pour les Championnats de FRANCE Elite et scores minimums sont fixés par le tableau ci-après

		Quotas	Score Technique Combiné Minimum (CTES)
Patinage Artistique	Hommes	**6**	**65 points**
	Femmes	**6**	**60 points**
	Couples	**4**	**56 points**

NB : Même si les patineurs junior ont un accès lié à leur score junior, ils devront présenter deux programmes SENIOR lors de la compétition.

Ordre de Passage

- Pour le programme court ou la danse rythmique, l'ordre de passage se fait en ordre inverse du ISU WORLD STANDING (WS) mis à jour au 16/12/2026
- Pour ceux qui ne seraient pas classés au WS, en ordre inverse du FRENCH RANKING général mis à jour au 16/12/2026
- Pour les programmes libres ou danses libres, l'ordre de passage se fait en ordre inverse du résultat du programme court ou la danse rythmique.

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou derefuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

III - COMPETITIONS INTERNATIONALES

Principes d'inscription :

La FFSG, sur proposition du DTN, est seule habilitée **à inscrire ou à déclarer forfait des** patineurs dans une compétition internationale du calendrier ISU.

Ces compétitions internationales permettent aux patineurs :

- d'acquérir des points ISU (ISU World Standing) ;
- d'améliorer leur Season Best (compétition challenger Senior)
- de préparer les échéances importantes.

L'éventuelle prise en charge des dépenses engendrées par la compétition sera soumise à la DTN.

Dans le cadre d'une compétition qui ne serait pas prise en charge par la DTN, la FFSG fera uniquement les inscriptions administratives auprès de l'organisateur ou l'ISU.

La réservation des hôtels, des billets d'avion, est entièrement à la charge des patineurs ou des clubs concernés.

- Les inscriptions seront réalisées par la FFSG, et les frais d'inscriptions seront avancés par la FFSG. **Une re-facturation de ces frais sera transmise aux clubs concernés une fois la date limite d'inscription passée.**
- La FFSG déterminera pour chaque compétition une date limite d'engagement.

Dans le cas où il y aurait des quotas inférieurs aux demandes, les inscriptions seront réparties en s'appuyant sur les classements ci-dessous par ordre de hiérarchie :

- ✓ Le World Standing ISU
- ✓ Les championnats de FRANCE Elite 2025/2026
- ✓ Les championnats de FRANCE Junior 2026
- ✓ Les Masters 2025 pour la 1ere campagne et les Masters 2026 pour la 2e campagne
- ✓ Les championnats de FRANCE Novice 2026
- ✓ Les championnats de FRANCE Minime 2026

Dans le cas où il y aurait des quotas inférieurs aux demandes, la priorité sera donnée 2 fois maximum par patineur ou couple pour la 1ere campagne et 1 fois pour la 2e campagne.

Campagne 1 / Les demandes d'inscriptions pour les compétitions internationales ayant lieu de août à décembre 2026 doivent parvenir à la DTN **au plus tard le 20/07/2026** (via le formulaire JOTFORM.)

⇨ **Concerne les patineurs ayant réalisé les scores minima ou contenus techniques en 2025/2026.**

⇨ Les patineurs ayant réalisé les scores minima ou contenus techniques aux Tournoi de France du mois d'octobre, à la coupe de l'ouverture, à la coupe de rentrée, à la coupe d'automne ou aux masters 2026 pourront s'inscrire à des compétitions internationales pour lesquelles les inscriptions sont encore ouvertes. **Ils ne doivent donc pas remplir le formulaire mais contacter la DTN seulement une fois les critères réalisés.**

Ces demandes seront étudiées au fil de la saison, dans la limite des quotas disponibles et des dates limites d'inscription propres à chaque compétition.

Campagne 2 / Les demandes pour les compétitions internationales ayant lieu de janvier à avril 2027 doivent parvenir à la DTN **au plus tard le 01/12/2026**

⇨ Concerne les patineurs ayant validé les scores minima ou contenus techniques en 2025/2026 ainsi que ceux qui valideront leur score et/ou contenus techniques aux Masters, à la coupe de l'ouverture, à la coupe de rentrée, à la coupe d'automne 2026 et en Tournoi de France en novembre 2026.

- NB : Il est primordial que les clubs inscrivent des choix A (compétition souhaitée en priorité) et B (compétition de remplacement si trop de monde sur la A) dans le formulaire JOTFORM afin de pouvoir gérer la redistribution des inscriptions si trop de demandes sont reçues par rapport aux quotas disponibles

La DTN publiera régulièrement les compétitions retenues pour chacun des patineurs via l'application SPORTITY. (code MilanoCortina2026FFSG)

FORFAITS

Tout forfait constaté par la FFSG (via courrier du club ou de l'organisateur de la compétition) dans un délai de huit jours avant le début de la compétition, (sauf cas de force majeure / maladie / blessure validée par le médecin fédéral) sera sanctionné par une **amende de 200€ par forfait** et impliquera que le patineur soit retiré des listes de la compétition internationale suivante sur laquelle il était positionné.

Si un forfait, justifié ou non, survient après la deadline d'inscription de la compétition souhaitée, les frais d'inscription ne seront pas remboursés par la FFSG.

Ne pourra être inscrit sur les compétitions internationales de la saison en cours, le club/patineur étant à jour des factures émises par la FFSG concernant les inscriptions des compétitions de la saison précédente.

Les inscriptions en compétitions Internationales sont soumises à conditions :

PATINAGE ARTISTIQUE :

- **Sont automatiquement autorisés à s'inscrire aux compétitions internationales :**
  - les patineurs sélectionnés pour les **Grands Prix seniors** ;
  - les patineurs invités aux **sélections des Grands Prix juniors**.

- **Bénéficient d'au moins une participation à une compétition internationale*** :
  - les patineurs intégrés aux **collectifs Novice ou Junior** ;
  - les patineurs ayant terminé sur le podium des **Championnats de France 2025-2026** en catégories **Minime, Novice ou Junior**, lorsqu'ils changent de catégorie la saison suivante.

* **Toute participation supplémentaire est soumise au respect des critères de sélection définis ci-après.**

Pour tous les autres athlètes ne bénéficiant pas d'un accès garanti :

✓ Durant la saison 2026/2027, **avoir participé** à la **COUPE DE L'OUVERTURE, COUPE D'AUTOMNE ou aux MASTERS. (campagne 1)**

✓ Si pas de participation à la coupe de l'ouverture, d'automne ou aux masters ; **Participer à un tournoi de FRANCE en novembre 2026. (campagne 2)**

ET

✓ **Avoir réalisé les minimas** exigés au cours de la **saison précédente ou de la saison en cours.**
(Dames et messieurs : scores ou contenus techniques, couples : scores)

Les scores doivent être validés sur la catégorie visée ou inférieure (par exemple un patineur souhaitant participer à une compétition en junior peut valider son score en Novice ou en Junior mais pas Senior) sur les compétitions suivantes : compétition internationale, Masters, Coupe de L'ouverture ou automne, TDF, championnats de France.

Si annulation des MASTER'S, de la COUPE d'OUVERTURE OU de LA COUPE D'AUTOMNE, seuls les scores et les contenus seront exigés.

Les sauts doivent avoir été validés sur une compétition avec une majorité de GOE -1 au minimum. Les critères peuvent être réalisés sur plusieurs compétitions.

	Catégorie ISU	Contenus Techniques	Ou Score total **
DAMES	NOVICE ADVANCED Moins de 14 ans *	Double Axel OU 1 triple	90 pts
	NOVICE ADVANCED Moins de 16 ans*	Double Axel ET 1 triple	95 pts
	JUNIOR Moins de 16 ans *	Double Axel ET 2 triples différents	115 pts
	JUNIOR Moins de 19 ans *	Double Axel ET 3 triples différents	120 pts
	SENIOR	Double Axel ET 4 triples différents	130 pts

* âge au 1er juillet de la saison en cours / ** le score total (SP+FS) doit être réalisé sur la même compétition

	Catégorie ISU	Contenus Techniques	Ou Score total **
MESSIEURS	NOVICE ADVANCED Moins de 14 ans *	Double Axel OU 1 triple	90 pts
	NOVICE ADVANCED Moins de 16 ans*	Double Axel ET 2 triples	100 pts
	JUNIOR Moins de 16 ans *	Double Axel ET 3 triples différents	125 pts
	JUNIOR Moins de 19 ans *	Double Axel ET 4 triples différents	140 pts
	SENIOR	Double Axel ET 5 triples différents	150 pts

* âge au 1er juillet de la saison en cours / ** le score total (SP+FS) doit être réalisé sur la même compétition

	Catégorie ISU	Score Total *
COUPLES	NOVICE ADVANCED	70 pts
	JUNIOR	100 pts
	SENIOR	120 pts

* le score total (SP+FS) doit être réalisé sur la même compétition

DANSE SUR GLACE :

- **Sont automatiquement autorisés à s'inscrire aux compétitions internationales :**
  - les patineurs sélectionnés pour les **Grands Prix seniors** ;
  - les patineurs invités aux **sélections des Grands Prix juniors**.

- **Bénéficient d'au moins une participation à une compétition internationale*** :
  - les patineurs intégrés aux **collectifs Novice ou Junior** ;
  - les patineurs ayant terminé sur le podium des **Championnats de France 2025-2026** en catégories **Minime, Novice ou Junior**, lorsqu'ils changent de catégorie la saison suivante.

* **Toute participation supplémentaire est soumise au respect des critères de sélection définis ci-après.**

Pour tous les autres athlètes ne bénéficiant pas d'un accès garanti :

✓ Durant la saison 2026/2027, **avoir participé** à la **COUPE DE RENTREE, aux MASTER'S et la COUPE D'AUTOMNE. (campagne 1)**

✓ Si pas de participation à la coupe de rentrée, à la coupe d'automne ou aux masters ; **Participer à un tournoi de FRANCE en novembre 2026. (campagne 2)**

✓ **Avoir réalisé les minimas** exigés au cours de la **saison précédente** ou de la **saison en cours.**

Les scores doivent être validés sur la catégorie visée ou inférieure (par exemple un couple souhaitant participer à une compétition en junior peut valider son score en Novice ou en Junior mais pas Senior) sur les compétitions suivantes : compétition internationale, Masters, Coupe d'automne, coupe de rentrée, TDF, championnats de France.

Si annulations des MASTER'S et de la COUPE D'AUTOMNE et de la COUPE DE RENTREE, seuls les scores seront exigés.

DANSE SUR GLACE	
BENJAMIN	Avoir réalisé **38 points** en score TOTAL
MINIME	Avoir réalisé **58 points** en score TOTAL
NOVICE	Avoir réalisé **90 points** en score TOTAL
JUNIOR	Avoir réalisé **110 points** en score TOTAL
SENIOR	Avoir réalisé **130 points** en score TOTAL

Les demandes reçues en dehors des délais ne seront pas prises en compte.

IV - GRAND PRIX JUNIOR

Quotas 2026 / 2027	
Messieurs	3
Dames	5
Couples	6
Danse	14

Critères d'âge :

Basés sur les « ISU Competition & event regulations »

Les conditions à valider pour pouvoir participer au test du mois de juillet sont les suivantes :

✓ Avoir réalisé au cours de la saison 2025/2026 :

Dames	***Moins de 16 ans au 1er juillet : 105 points (score Novice) OU contenus techniques* 120 points (score Junior) OU contenus techniques****	***16 ans ou plus au 1er juillet : 120 points (score Junior) ET contenus techniques****
Messieurs	***Moins de 16 ans au 1er juillet : 110 points (score Novice) OU contenus techniques* 140 points (score Junior) OU contenus techniques****	***16 ans ou plus au 1er juillet : 140 points (score Junior) ET contenus techniques****
Couples	***85 points (score Novice) OU 105 points (score Junior)***	
Danse	***105 points (score Novice) OU 115 points (score Junior)***	

**** Contenus techniques PA individuels :***

- *Dames : 4 triples sauts différents validés, pirouettes niveau 4, séquence de pas niveau 3*
- *Messieurs : 5 triples sauts différents validés, pirouettes niveau 4, séquence de pas niveau 3*

** Pour les couples (Pairs ou DG) qui changent de partenaire, présenter les contenus techniques en stage ou par vidéo au* ***plus tard au 20 juin 2026 :***

- *Couples : 1 triple saut lancé ou en parallèle validé, porté niveau 3, double twist*
- *Danse : RD en deux parties / FD en deux parties - avec séquences de pas minimum de niveau 1 / autres éléments (hors Pattern et Éléments Choréo) montés en niveau 3 ou 4*

NB : Les patineurs finalistes, ayant participé au programme libre des Championnats du Monde junior ou ayant atteint un Top 3 aux grands prix juniors de la saison précédente sécurisent 2 quotas pour les GPJ de la saison en cours. Néanmoins la présence aux tests de sélection GPJ ainsi qu'aux différents regroupements nationaux reste obligatoire.

Blessure : en cas de blessure justifiée par le médecin fédéral, la DTN en tiendra compte le cas échéant.

Rappel : Ces sélections font partie des regroupements nationaux, ainsi, toute requête d'absence doit impérativement passer par une demande écrite de dérogation exceptionnelle à la DTN.

Les sélections en GPJ (1 et 2), pourront être validées suite aux performances réalisées lors du top jump (individuels) et des programmes court et libre réalisés en entier en situation de compétition :

- *Critères Techniques :*

  - *Dames :*
    - *Valider* 4 triples sauts différents dont Lutz dans les programmes ou le top jump*
    - *Exigences attendues dans les programmes en entier :*
    - *Programme court : réaliser** tous les sauts requis dont triple Lutz*
    - *Programme libre : réaliser** tous les sauts requis dont 4 triples sauts différents*
    - *<u>Pour être sélectionnable à un 2e GPJ</u> : une combinaison 2A + 3T ou triple / triple doit être validée* dans les programmes ou le top jump*

    - *Messieurs :*
    - *Valider* 5 triples sauts différents dont Lutz dans les programmes ou le top jump*
    - *Exigences attendues dans les programmes en entier :*
    - *Programme court : réaliser** tous les sauts requis dont triple Lutz*
    - *Programme libre : réaliser** tous les sauts requis dont 5 triples sauts différents*
    - *<u>Pour être sélectionnable à un 2e GPJ :</u> une combinaison triple / triple doit être validée* dans les programmes ou le top jump*

  - *Couples :*
    - *1 triple saut lancé ou en parallèle*
    - *Double twist / spirale niveau 3 minimum*
    - *Portés montés en niveau 3 minimum – Possibilité de n'exécuter qu'un seul des deux portés lors du programme libre (le porté retiré du programme devra être présenté lors des entrainements)*
    - *Pirouette montée en niveau 4*
    - *<u>Pour être sélectionnable à un 2e GPJ :</u> 2 des 3 éléments suivants doivent être réalisés dans un programme en entier (ou validés lors des entrainements) :*
      - *un triple saut en parallèle*
      - *triple twist*
      - *triple saut lancé*

- **** Valider : Saut appelé par le panel technique en arrière et avec des GOE >= -1***
- ***** Réaliser : Saut appelé par le panel technique en arrière, q ou < (mais pas <<) ou en arrière chuté maximum 2 fois dans le programme libre, 1 fois dans le programme court***

  - *Danse sur glace :*
    - *Séquences de pas minimum de niveau 1*
    - *Autres éléments (hors Pattern et Eléments Choréo) montés en niveau 3 minimum*

- ***Nota Bene :***

- Une attention particulière sera portée sur les composantes de programme ainsi que le comportement des athlètes.

Ce chemin de sélection et les étapes de qualification s'inscrivent dans le cadre du calendrier international fixé par l'ISU*.

**Sous réserve des modifications ISU*

Calendrier

20 au 22 aout 2026	ISU Junior Grand Prix (couple)	Xi'An - Chine
27 au 29 aout 2026	ISU Junior Grand Prix (couple)	Riga - Lettonie
3 au 5 septembre 2026	ISU Junior Grand Prix	Bangkok - Thaïlande
17 au 19 septembre 2026	ISU Junior Grand Prix (couple)	Ankara - Turquie
24 au 26 septembre 2026	ISU Junior Grand Prix	Batumi - Géorgie
1 au 3 octobre 2026	ISU Junior Grand Prix	Ljubljana - Slovénie
8 au 10 octobre 2026	ISU Junior Grand Prix(couple)	Gdansk - Pologne

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposerou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

V - GRAND-PRIX SENIOR

Critères d'âge

Basés sur les « ISU Competition & event regulations »

Quotas et critères internationaux de sélection

Principes de Sélection : *cf Règles Générales de Sélection.*

Les quotas ont été distribués par l'ISU en fonction des critères suivants :

- Résultats aux Championnats du Monde de la saison passée
- Classement World Standings ISU
- Classement au Season Best ISU

Calendrier Grand-Prix ISU 2026 / 2027

Du 23 au 25 Octobre 2026	Angers / FRANCE
Du 30 Octobre au 01 Novembre 2026	Kelowna / CANADA
Du 6 au 8 Novembre 2026	Shenzen / CHINE
Du 13 au 15 Novembre 2026	Everett / USA
Du 21 au 22 Novembre 2026	Helsinki / FINLANDE
Du 27 au 29 Novembre 2026	Tokyo / JAPON

Critères ISU

Le score total minimum exigé par l'ISU pour participer aux GRAND-PRIX est le 3/5ème du score du champion du Monde 2026 dans chacune des disciplines, soit :

SCORE TOTAL MINIMUM GP	
Dames	**142,97**
Messieurs	**197,64**
Couples	**137,00**
Danse	**138,49**

- Ce score doit avoir été réalisé durant la saison 2025/2026

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

VI - CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR

Dates : Du 24 au 28 février 2027 à SOFIA (Bulgarie)

Quotas

Quotas 2026/2027	
Messieurs	1
Dames	1
Couples	2
Danse	3

Critères d'âge :

Basés sur les « ISU Competition & event regulations »
Principes de sélection : cf. Règles Générales de Sélection.

Critères et conditions requis en vue d'une sélection aux championnats du MONDE JUNIOR :

✓ La participation au **Championnat de FRANCE (Junior en DG, Elites en PA individuel)** est obligatoire. Seules des absences pour blessure ou maladie validées par la commission médicale de la FFSG peuvent être étudiées.

✓ La commission de sélection s'appuiera sur les critères suivants afin de déterminer la liste nominative :

- Avoir réalisé les minimas ISU lors de la saison précédente ou en cours* lors d'une compétition internationale ISU **dans la catégorie JUNIOR**

SCORES MINIMUM ISU MONDE JUNIOR COMBINED TOTAL ELEMENT SCORES	
	CTES
MESSIEURS	80
DAMES	72
COUPLES	63
DANSE	71

**Sous réserve de modifications ISU*

- Avoir validé les minimas FFSG **une fois en compétition internationale au cours de la saison 2026/2027 dans la catégorie JUNIOR ***

SCORES MINIMUM FFSG MONDE JUNIOR		
	SP/RD	SCORE TOTAL
MESSIEURS	60	170
DAMES	53	150
COUPLES	45	120
DANSE	53	130

* les scores à valider pourront être réévalués suite aux modifications de l'ISU

Nb : les scores du programme court et total peuvent être réalisés **sur deux compétitions différentes**

- Analyse des confrontations directes. (La FFSG se réserve le droit d'imposer des confrontations entre les patineurs concernés)

- Analyse des performances réalisées et de l'évolution du patineur sur les événements suivants au cours la saison 2026 / 2027 (jusqu'au 17 janvier 2027) :

  - GRAND-PRIX JUNIOR
  - COMPETITIONS INTERNATIONALES en catégorie Junior
  - CHAMPIONNATS DE France Élites (pour le patinage artistique)
  - CHAMPIONNATS DE FRANCE Junior
  - REGROUPEMENTS NATIONAUX

- Analyse du niveau d'expérience acquis en compétitions internationales de référence (Europe, Monde, Monde Junior), dans les saisons précédentes

Dans le cas où moins de patineurs ont réalisé les minimas FFSG qu'il y a de quotas disponibles, la commission de sélection analysera les performances de chacun afin de déterminer ou non leur éventuelle sélection.

Dans le cas où il n'y ait pas de compétitions en début de saison, proposition d'organiser un regroupement sur deux ou trois jours, à la fin du mois de janvier, au cours desquels les éléments, ci-dessous, seront pris en compte :

- Entraînements
- Présentation des deux programmes en situation

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

VII - CHAMPIONNATS D'EUROPE

Dates : Du 27 au 31 janvier 2027 – LAUSANNE (Suisse)

Quotas :

Quotas 2026/2027	
Messieurs	1
Dames	1
Couples	2
Danse	3

Critères d'âge :

Basés sur les « ISU Competition & event regulations »
Principes de sélection : cf. Règles Générales de Sélection.

Critères et conditions requis en vue d'une sélection aux championnats d'EUROPE :

✓ La participation aux **Masters (sauf si participation au circuit GPJ)** et au **Championnat de FRANCE Élites est obligatoire.** Seules des absences pour blessure ou maladie validées la commission médicale de la FFSG peuvent être étudiées.

La commission de sélection s'appuiera sur les critères suivants afin de déterminer la liste nominative :

- Avoir réalisé les minimas ISU lors de la saison précédente ou en cours* lors d'une compétition internationale ISU **dans la catégorie SENIOR**

SCORES MINIMUMS ISU EUROPE COMBINED TOTAL ELEMENT SCORES	
	CTES
MESSIEURS	86
DAMES	75
COUPLES	75
DANSE	85

**Sous réserve de modifications ISU*

- Avoir validé les minimas FFSG **une fois en compétition internationale au cours de la saison 2026/2027 dans la catégorie JUNIOR OU SENIOR ***

SCORES MINIMUM FFSG EUROPE		
	SP/RD	SCORE TOTAL
MESSIEURS	68	210
DAMES	52	160
COUPLES	52	150
DANSE	62	160

* les scores à valider pourront être réévalués suite aux modifications de l'ISU

- Analyse des confrontations directes. (La FFSG se réserve le droit d'imposer des confrontations entre les patineurs concernés)

- Analyse des performances réalisées et de l'évolution du patineur sur les événements suivants au cours la saison 2026 / 2027 (jusqu'au 20 décembre 2026) :

  - GRAND-PRIX Junior
  - GRAND-PRIX
  - MASTERS
  - COMPETITIONS INTERNATIONALES et CHALLENGER en catégorie Senior
  - CHAMPIONNATS DE FRANCE Élites
  - REGROUPEMENTS NATIONAUX

- Analyse du niveau d'expérience acquis en compétitions internationales de référence (Europe, Monde, Monde Junior), dans les saisons précédentes

Dans le cas où moins de patineurs ont réalisé les minimas FFSG qu'il y a de quotas disponibles, la commission de sélection analysera les performances de chacun afin de déterminer ou non leur éventuelle sélection.

Dans le cas où il n'y ait pas de compétitions en début de saison, proposition d'organiser un regroupement sur deux ou trois jours, à la fin du mois de janvier, au cours desquels les éléments, ci-dessous, seront pris en compte :

- Entraînements
- Présentation des deux programmes en situation

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposerou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré. Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

VIII - CHAMPIONNATS DU MONDE

Dates : Du 17 au 21 mars 2027 à TAMPERE (FINLANDE)

Quotas :

Quotas 2026/2027	
Messieurs	3
Dames	1
Couples	1
Danse	3

Critères d'âge :

Basés sur les « ISU Competition & event regulations »
Principes de sélection : cf. Règles Générales de Sélection.

Critères et conditions requis en vue d'une sélection aux championnats du MONDE :

✓ La participation aux **Masters (sauf si participation au circuit GPJ)** et aux **Championnat de France Élite est obligatoire** (Sauf Blessure). Seules des absences pour blessure ou maladie validées par la commission médicale de la FFSG peuvent être étudiées.

La commission de sélection s'appuiera sur les critères suivants afin de déterminer la liste nominative :

- Avoir réalisé les minimas ISU lors de la saison en en précédente ou en cours * lors d'une compétition internationale ISU **dans la catégorie SENIOR** :

SCORES MINIMUM ISU MONDE COMBINED TOTAL ELEMENT SCORES	
	CTES
MESSIEURS	109
DAMES	88
COUPLES	91
DANSE	98

*Sous réserve de modifications ISU

- Avoir validé les minimas FFSG **une fois en compétition internationale au cours de la saison 2026/2027 dans la catégorie JUNIOR OU SENIOR ***

SCORES MINIMUM FFSG MONDE		
	SP/RD	SCORE TOTAL
MESSIEURS	78	225
DAMES	60	170
COUPLES	58	160
DANSE	70	170

* les scores à valider pourront être réévalués suite aux modifications de l'ISU

- Analyse des confrontations directes. (La FFSG se réserve le droit d'imposer des confrontations entre les patineurs concernés)

- Analyse des performances réalisées et de l'évolution du patineur sur les événements suivants au cours la saison 2026 / 2027 (jusqu'au 31 janvier 2027) :

  - GRAND-PRIX Junior
  - GRAND-PRIX
  - MASTERS
  - COMPETITIONS INTERNATIONALES et CHALLENER en catégorie Senior
  - CHAMPIONNATS DE FRANCE Élites
  - CHAMPIONNATS d'EUROPE
  - REGROUPEMENTS NATIONAUX

- Analyse du niveau d'expérience acquis en compétitions internationales de référence (Europe, Monde, Monde Junior), dans les saisons précédentes

Dans le cas où moins de patineurs ont réalisé les minimas FFSG qu'il y a de quotas disponibles, la commission de sélection analysera les performances de chacun afin de déterminer ou non leur éventuelle sélection.

Dans le cas où il n'y ait pas de compétitions en début de saison, proposition d'organiser un regroupement sur deux ou trois jours, à la fin du mois de janvier, au cours desquels les éléments, ci-dessous, seront pris en compte :

- Entraînements
- Présentation des deux programmes en situation

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposerou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

IX – UNIVERSIADES

Dates : Du 15 au 25 janvier 2027 à CHANGCHUN (Chine)

Quotas :

Quotas 2026/2027	
Hommes	2
Dames	1
Couple Artistique	0
Danse sur Glace	3

Conditions d'éligibilité :

- Etre né entre le 01/01/2002 et le 31/12/2009
- Avoir la nationalité française (ou un des deux partenaires en danse/couple)
- Détenir une carte étudiante lors de la saison 2026/2027 ou avoir obtenu un diplôme universitaire en 2026

Ou

- Suivre une formation DEJEPS lors de la saison 2026/2027
- Participer aux Championnats de France Elite et à au minimum une compétition internationale senior ISU

✓ La commission de sélection s'appuiera sur les critères suivants afin de déterminer la liste nominative :

⇨ Analyse des confrontations directes.

⇨ Analyse des performances réalisées et de l'évolution du patineur ou du couple sur les événements suivants au cours la saison 2026/ 2027 :

- MASTERS
- CHAMPIONNATS de France ELITES
- COMPETITIONS INTERNATIONALES SENIOR ISU (jusqu'au 5 décembre 2026)

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.

X – FESTIVAL OLYMPIQUE DE LA JEUNESSE EUROPEENNE

Dates : Du 14 au 21 février 2027 à BRASOV (Roumanie)

Quotas :

Quotas 2026/2027	
Homme	1
Dame	1

Conditions d'éligibilité :

- Être né entre le 01/07/2010 et le 30/06/2012
- Avoir la nationalité française
- Participer à au minimum une compétition nationale et une compétition internationale Junior ISU

✓ La commission de sélection s'appuiera sur les critères suivants afin de déterminer la liste nominative :

⇨ Analyse des confrontations directes.

⇨ Analyse des performances réalisées et de l'évolution du patineur sur les événements suivants au cours la saison 2026 / 2027 :

- COMPETITION NATIONALE JUNIOR
- COMPETITIONS INTERNATIONALES JUNIOR ISU (jusqu'au 14 décembre 2026)

Le DTN est le garant de l'application des règles de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré Dans cette hypothèse, le DTN devra fournir un avis motivé.